



BULLETIN MENSUEL

10<sup>e</sup> Année

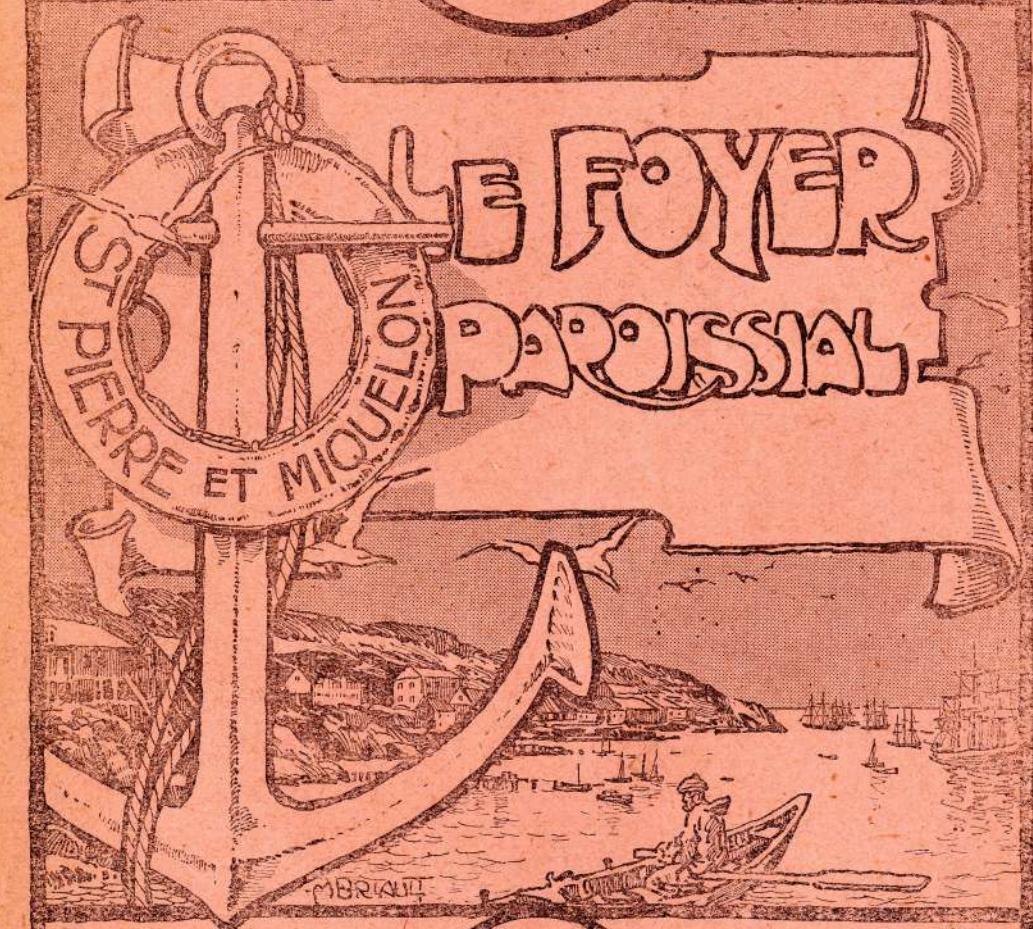
N° 110



Du 15 FÉVRIER

au 15 MARS

1933.



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

FRANCE . . . 10 fr.

ETRANGER . . . 15 fr.



ADMINISTRATION

au Presbytère

de Saint-Pierre



## Evitez l'Indigence à 65 ans

Procurez-vous le confort et l'indépendance pour vos vieux jours avec l'argent que vous pourriez facilement épargner sur votre salaire.

### La POLICE IMPERIAL A RENTE DE RETRAITE

assurera cet heureux résultat. De plus avez-vous songé ce que deviendraient les vôtres si vous mourriez prématurément ? C'est une question que tout homme prudent doit se poser. Si vous n'y pourvoyez pas, votre négligence peut entraîner des conséquences pour le moins aussi graves que celle de la misère dans le vieil âge.

Vous pouvez vous prémunir contre ces deux éventualités — les deux plus grandes de la vie humaine — au moyen d'une police de l'IMPERIAL.



Pour détails complets s'adresser à :

**M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial  
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada.**



— 27 —

# LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

## Outils tous genres

Marque « Stanley »

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS

CABINETS INODORES

## Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

## AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins  
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



:-: Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-:

Vous n'obtenez pas complète satisfaction de vos photos si vous n'avez pas d'agrandissements de vos clichés favoris.

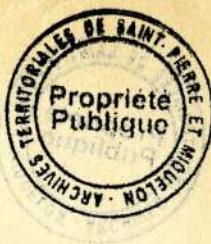


*Let Us Make  
ENLARGEMENTS  
from your Best Negatives*

L'agrandissement vous donne souvent des détails que vous ne distinguez pas avec vos photos de petits formats.

Nous nous chargerons de vous faire des agrandissements de bonne qualité, promptement et à des prix modérés.

Léon BRIAND  
Photographe  
SAINT-PIERRE



## Calendrier du Mois de Mars 1933

1 Mercredi des Cendres et *Commencement du Carême.* — A 8 h., bénédiction et imposition des Cendres ; puis sainte Messe. — Le soir à 8 h., Instruction, imposition des Cendres pour les personnes qui ne les auraient pas reçues le matin, et salut.

2 Jeudi. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du St-Sacrement.

3 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix, amende honorable et salut.

4 Samedi. — St Casimir, conf. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, [à 6 h.], chapelet et salut. — A 8 h. % Radio : Causerie par un Père.

N. B. — *Pendant le Carême, le samedi à midi, l'Angelus est récité debout.*

5 Dimanche. — A 6 h. %, messe et cor. des hommes de la Confrérie du Saint Sacrement. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand-messe et aux vêpres. — Après les vêpres procession mensuelle du Rosaire. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes

8 Mercredi. — St Jean de Dieu, conf. — *Jour des Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.* — Le soir, à 8 h., Instruction et salut.

9 Jeudi. — Ste Françoise Romaine, veuve. — A 8 h., messe de la Ligue Eucharistique.

10 Vendredi. — Les Quarante Saints Martyrs. — *Jour des Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.* Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et salut.

11 Samedi. — *Jour des Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.*

14 Mardi. 2<sup>me</sup> du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

15 Mercredi. — 3<sup>me</sup> du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., instruction et salut.

17 Vendredi. — St Patrice, conf. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et salut.

18 Samedi. — Le soir, à 8 h. %, Radio : causerie par un Père.

19 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du Carême et du mois. — A la messe de 8 h., communion des jeunes filles. — Après les vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des hommes et des jeunes gens. — Bénédiction du T. S. Sacrement. — Réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.

N. B. — *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction pour les hommes et les jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef, les tribunes étant fermées. — Après l'instruction du vendredi soir, aura lieu la quête dite « pour la Mission ».*

20 Lundi. — St JOSEPH, Epoux de la B. Vierge Marie. — A 8 h. messe avec chants. Le soir, à 6 h., chapelet, consécration à St Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement ; à 8 h., mission des hommes.

25 Samedi. — Annonciation de la B. Vierge Marie. — A 7 h., messe et communion des E. de M. — Dans la soirée confession des hommes et des jeunes gens.

26 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du Carême. — La 1<sup>re</sup> messe aura lieu à 6 h. 1/2, avec chant du *Credo* et communion générale des hommes. — Après la messe, chant du *Magnificat*. — Aux vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des hommes, et



énédiction apostolique... Ouverture de la Mission des Enfants (au-dessous de 5 ans).

N. B. — *La Mission des Enfants dure trois jours : lundi, mardi et mercredi, avec, à h. 3/4, prière du matin et Sainie Messz ; à 11h.1/4 et à 4h.1/4, instruction.*

29 Mercredi. — Dans la matinée et dans la soirée, confession des enfants. — Le soir à 8 h., Office de Carême.

30 Jeudi. — A 8 h., messe et com. générale des Enfants, avec bénédiction apostolique. — Quête dite « pour la Mission ».

N. B. — *Nous faisons observer à nos chers Paroissiens qu'en raison des offices de Carême du Mercredi soir les causeries religieuses, ont été reportées, ce mois, aux Samedis 4 et 18.*



## Actes Paroissiaux

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1933)

### BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 15 janvier : COULIN, Emile-Dominique-Pierre. Parrain : Pierre Lesénéchal ; marraine : Dominica Nicolas. — Le 21 janvier : BONNELL, Robert. Parrain : Thomas Edwards ; marraine : Nora Cusik. — Le 22 janvier : AUTIN Armand-Laurent-André. Parrain : Armand Slaney ; marraine : Gabrielle Lambert. — DERIBLE, Georges-François-Maurice. Parrain : Eugène Norgeot ; marraine : Jeanne Dérible. — Le 26 janvier : BOUDREAU, Jocelyne-Amélie-Renée. Parrain : René Legoff ; marraine : Mathilde Boudreau. — Le 29 janvier : PATUREL, Denise-Lucie. Parrain : Henri Paturel ; marraine : Lucie Laborde. — Le 5 février : LAPAIX, Eléonore-Fernande-Raymonde. Parrain : Fernand Planté ; marraine : Joséphine Planté. — HARAN, Lucienne Eugénie-Jeanne. Parrain : Eugène Siosse ; marraine : Lucienne Lévêque. Le 12 février : CAPDEVILLE, Liliane-Marie-Jeanne. Parrain : Georges Blin ; marraine : Henriette Roussel.*

### MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

*Le 26 janvier : PATUREL, Francis-Paul-Arthur, et GIRARDIN, Yvonne-Lucienne-Bernadette. — Le 28 janvier : TÉLETCHÉA, Michael-Emmanuel, et COUEPEL, Estella-Emilie-Marie.*

### SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 18 janvier : TOUDIC, Pierre-Marie, 60 ans. — Le 4 février : BRIAND, Elisabeth-Anita, 34 ans. — Le 6 février : BONNELL, Robert, 54 ans. — Le 7 février : LINCKENHEYL, Gabrielle-Elisabeth-Marie, 70 ans. — Le 9 février : LACROIX, Marcellina-Emilie, 35 ans. — Le 11 février : EVENOU, Marie, 87 ans. — LANGLOIS, Joseph-Victor, 65 ans.*



# LA BONNE SAGE

## Les Sacrements

### Le MARIAGE (*Suite*).

Les cérémonies du mariage sont simples et significatives.

Les futurs époux doivent s'y présenter [en état de grâce, après avoir fait un sérieuse confession. Il leur est conseillé de communier le jour même ou peu de jours auparavant, pour attirer la bénédiction de Dieu sur leur avenir.

Le prêtre adresse d'abord aux fiancés une courte allocution, puis il les interpelle successivement par leurs noms :

N. — *Voulez-vous prendre N. — ici présente, pour votre épouse légitime, selon le rite de notre mère la Sainte Eglise ?* — Je le veux, répond le fiancé.

— La fiancée est interrogée à son tour, et à son tour répond de même.

Les époux se donnent alors la main droite, et le prêtre fait sur eux le signe de la croix en disant : « Je vous unis par le lien du mariage, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Il bénit ensuite un anneau, en demandant à Dieu « que l'épouse qui le portera conserve à son époux une fidélité parfaite, et que tous les deux vivent dans une perpétuelle charité ». L'époux remet à son épouse cet anneau, en témoignage de l'alliance indissoluble qu'ils contractent et de leur mutuelle fidélité. — Il lui donne aussi quelques pièces de monnaie, représentant la communauté des biens, des efforts et des travaux qu'ils se partageront entre eux.

Au cours de la messe qui, d'ordinaire, suit le mariage, après le *Pater*, les époux viennent s'agenouiller devant l'autel, et le célébrant prononce sur eux une nouvelle et belle formule de bénédiction, rappelant celle que les Patriarches de l'Ancienne Loi donnaient à leurs enfants.

Telle est le mariage chrétien : union voulue de Dieu, placée par sa



Provtdence à la base de toute société, nécessaire à toute civilisation, institution très grande et très sainte, dans laquelle de faibles créatures sont comme associées au Créateur pour la propagation de l'Espèce humaine, le peuplement de la terre et la conquête du Ciel...

C'est, en effet, de ces hauteurs qu'il faut voir le sacrement de Mariage, et c'est dans ces pensées que tout chrétien doit y vivre.

Le Mariage est la vocation ordinaire. C'est une grande et belle vocation; mais personne cependant n'est forcé d'y entrer, et la Virginité, a dit Saint Paul, la Virginité pratiquée pour Dieu, par dévoûment et non par égoïsme, vaut encore mieux. (I Cor., VII, 8; Marh., XIX, 11-12.). C'est pourquoi, dans tous les pays et chez tous les peuples, Dieu inspire à des chrétiens et à des chrétiennes le désir de ne servir que lui et le prochain, soit dans le simple Célibat, soit dans la Vie religieuse proprement dite.

L'important est que chacun occupe la place qui convient le mieux au salut de son âme et que Dieu lui a marquée.

(A suivre)

Mgr A. LE ROY.

---

## COURS DE CATÉCHISME pour les Enfants des Ecoles Communales.

---

I. PETIT CATÉCHISME, pour les enfants qui auront *sept ans* dans le courant de l'année : *une fois par semaine*.

II. CATÉCHISME PRÉPARATOIRE, pour les enfants qui auront *onze ans* dans le courant de l'année scolaire : *deux fois par semaine*.

III. CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE, pour les enfants qui auront *douze ans* dans le courant de l'année scolaire, après avoir suivi pendant un an le catéchisme préparatoire : *deux ou trois fois par semaine*.

IV. CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, pendant deux ans après la Communion solennelle : *une ou deux fois par semaine*.

---

### A Vendre :

- Une Villa, route de Savoyard. - *S'adresser à M. O. Lechevallier.*
- Un piano. - *S'adresser à Mlle R. Guibert.*
- Une Machine à coudre. - *S'adresser à Mme Vve D. Thébault.*



### Date de la Communion Solennelle.

La Fête de la Communion solennelle aura lieu, cette année, le dimanche de la T. S. Trinité, 11 Juin. Les enfants passeront l'examen d'instruction religieuse, à l'église, le jeudi, 1<sup>er</sup> juin, à 10 h.

## 1933: ANNÉE SAINTE.

L'an 33 de l'ère chrétienne eurent lieu la PASSION et la MORT de NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST : c'est donc le dix-neuvième centenaire de ces événements mémorables. Aussi Sa Sainteté PIE XI, dès la fête de Noël 1932 annonça par un discours radiodiffusé que 1933 serait une ANNÉE SAINTE.

Depuis, Il a bien voulu préciser sa pensée en envoyant, le 6 janvier, la Bulle du « JUBILÉ DE LA RÉDEMPTION ».

D'après cette Bulle, ce Jubilé ne peut se gagner qu'à Rome ; et il est donc à souhaiter que beaucoup de pèlerins de toutes les parties du monde s'y donnent rendez-vous. Sans nul doute nous aurons le bonheur d'y être représentés par notre Vénéré Préfet Apostolique ; cependant il conviendrait que les personnes qui en ont les moyens profitent de cette occasion exceptionnelle.

Pour ceux que la pauvreté, la situation de famille ou les occupations retiennent loin de Rome, leur devoir est de s'unir aux prières qui se feront au centre de la catholicité du 2 avril 1933 au 2 avril 1934. A chacun de méditer les divins mystères que nous rappelle ce centenaire : l'Institution à la dernière Cène, de la Sainte Eucharistie ; la Passion de N.-S. Jésus Christ ; la Vierge Marie, constituée au pied de la Croix, Mère de tous les hommes ; l'admirable Résurrection du Sauveur ; la collation aux Apôtres du pouvoir de remettre les péchés ; la primauté de juridiction donnée et confirmée à St-Pierre et à ses successeurs ; l'Ascension du Seigneur et la Descente du St Esprit. A chacun aussi de stimuler son zèle pour la prière et la pénitence en s'appuyant sur les grandes dévotions indiquées dans ces mystères : Dévotion à la Ste Eucharistie, dévotion à la Vierge des Douleurs, dévotion à la Passion, dévotion au St Esprit.

A vous, lecteurs fidèles, nous transmettons cette pensée du Pape, pour qu'elle devienne votre pensée. Souvenez-vous qu'il y a dix-neuf cents ans la Vie nous a été transmise par Celui qui mourait pour nous sur une Croix ; et que, depuis dix neuf cents ans, chaque matin, sur l'autel, ce sacrifice se renouvelle. Messe et communion : voilà votre programme pour cette ANNÉE SAINTE.



## ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1933)

*Port de Saint-Pierre* — Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 18 vapeurs et 8 voiliers.

*Voyage de Mgr le Préfet Apostolique.* — Mgr Heitz nous a quittés par le courrier du 14 janvier. La traversée de St-Pierre à Halifax fut bonne ; et pour la première fois, le dimanche, le saint sacrifice de la messe fut célébré sur le « Belle-Isle » devant une belle assistance. Excellente traversée encore d'Halifax à Boston, où Monseigneur débarqua avec Sr St Omer le mercredi matin, 18 janvier. De Boston à New-York, c'était l'affaire de quelques heures en chemin de fer. Puis ce fut le « Paris » qui, en six jours, amena au Havre nos chers voyageurs. Un télégramme nous avertit, dans la journée du vendredi 26, de l'heureuse issue du voyage.

Et le lundi matin, 6 février, M. Blin, opérateur à notre station de T. S. F. voulant essayer des « accus » nouvellement chargés prit la communication de Pontoise. Quelle ne fut pas sa surprise d'entendre ce poste annoncer la présence en France de Mgr Ch. Heitz, préfet apostolique des îles St-Pierre et Miquelon, venu pour travailler à la délicate question des Oeuvres de Mer.

*Le chant à l'église.* — La vie paroissiale nécessite toujours une collaboration étroite des fidèles avec leurs prêtres. Et il est évident que nulle part cette collaboration ne doit être aussi complète qu'à l'église. C'est le devoir de tous les fidèles, par exemple, de participer aux chants afin de rendre nos cérémonies plus pieuses et plus vivantes. Il est juste de féliciter le groupe des chanteuses pour leur amour du chant liturgique et leurs efforts afin d'arriver à plus de perfection, en particulier dans les chants latins.

Les petits chantres aussi font leur possible, et il serait à souhaiter que leurs petits camarades apprennent au plus vite les chants ordinaires de la messe et les psaumes des vêpres. L'exemple gagnant de proche en proche, la foule comprendra son grand devoir [de participer aux offices, et non pas simplement de les suivre.]

*L'Hiver.* — Jusqu'à présent l'hiver n'est pas terrible. Mais Janvier ne se termine pas sans nous faire subir une de ces tempêtes de N.N.E. pour



lesquelles notre rade est bien peu sûre. Trois jours durant le vent souffle avec rage et les flots se jettent furieux sur les graves de l'Anse à Rodrigue. Mais, cette fois, aucun bateau n'est là pour subir le sort des voiliers du 8 septembre.

Par ailleurs, il y a si peu de neige que mieux vaut ne pas en causer. Tel coin de notre « douce France » connaît de ces congères qui semblent avoir déserté nos parages. Alors, grands et petits, garçons et filles, ayant en main les souliers à patins, gagnent les étangs les plus proches, et là, pendant des heures, même après la tombée de la nuit, s'en donnent à cœur joie.

*Le gouvernement de la Colonie.* — Gouverneur intérimaire de la Colonie depuis le mois de mai dernier M. Georges Chanot, Chef du Service judiciaire, cède maintenant la place à un administrateur. M. Georges Barillot est en route depuis le début du mois et sera sans doute à St-Pierre quand paraîtra ce N°. Si court qu'ait été l'intérim de M. Georges Chanot il nous a permis de constater sa haute connaissance des grandes questions de l'Administration. Nous offrons à l'avance nos vœux à notre nouveau chef, souhaitant qu'il puisse faire régner toujours dans le petit pays la concorde et la paix.

*A la Radio.* — Le mercredi 25 janvier, le Père Marnas nous transporte à Jérusalem et développe le thème des origines de l'Eglise. En quelques tableaux, brossés avec délicatesse, nous revoyons dans leur cadre historique et social les événements mystérieux qui ont marqué la mort de N.-S. J. C., sa résurrection, son ascension. Ce n'est pas un sermon, c'est de l'histoire, exposée avec la simplicité que comportent ces entretiens par T.S.F. Mais cela est si beau, si plein d'enseignements que l'on écoute avec autant de joie que de profit.

Le mercredi 8 février, causerie religieuse du P. Letourneau sur le Carême.

Le P. Letourneau nous dit ce que vaut cette excuse si fréquente dans la bouche des gens : « Je n'y ai pas pensé. » Ayant rappelé que le Christ lui-même, dans une parabole, avait condamné les vierges folles qui avaient oublié de garnir leur lampe, il nous exhorte à penser dès aujourd'hui au carême, afin d'éviter, durant cette période, les réunions mondaines.

*Le contre-coup d'une grève.* — Les « Dockers » du Havre, en se mettant en grève, n'avaient sans doute pas prévu que leur geste aurait sa répercussion jusqu'aux îles St-Pierre et Miquelon, à l'extrême de l'Océan. C'est pourtant ce qui est arrivé : nos colis sont restés embouteillés au Havre du 2 décembre au 15 janvier environ et les cadeaux de Noël et du Nouvel An



ne nous sont parvenus que le 6 février, en bon état du reste. Tout est bien qui finit bien, mais espérons qu'une autre fois les P.T.T. pensant aux lointains colons, feront suivre les précieux colis qui apportent, au pays de la brume et de la neige, le cher parfum de la France.

*La Route de Savoyard.* — Afin de procurer du travail aux chômeurs, tout en exécutant des travaux d'utilité publique, l'Administration a ouvert le 15 décembre un nouveau chantier et fait procéder à l'élargissement de la route de Savoyard. Le beau temps se mit de la partie et permit à nos terrassiers de gagner leur journée jusqu'au 1er février, 135 hommes environ ont pu être embauchés, ce qui a mis un peu de pain et de bonheur dans nombre de familles.

*Le Fourneau Economique.* — Puisque le beau temps ne permet pas assez souvent, malgré tout, de travailler, le Bureau de Bienfaisance s'est ému, cette année encore, du nombre de petits enfants condamnés, durant l'hiver à manger du pain sec. Il a donc décidé de leur offrir de la soupe bien chaude, de la viande, des légumes. Midi et soir, l'hôpital distribue environ deux cent trente cinq rations et c'est un spectacle pittoresque de voir les gamins et les fillettes, une grande « seille » à la main, faire la corvée de ravitaillage.

*La chapelle funéraire du Cimetière.* — Le 16 janvier une cérémonie intime réunissait au cimetière M. le Maire, le P. Marnas et quelques membres du personnel de la Mairie : c'était la bénédiction d'un superbe Christ de bronze dans la chapelle funéraire construite en 1932. Cette vaste salle (10 m. sur 4 m.) d'un bel effet, attenante à l'ancien caveau d'hiver, permet de rendre à nos chers morts les derniers devoirs du suprême adieu avec toute la dignité voulue, même par le mauvais temps. Merci à nos édiles pour cette heureuse initiative.

*Mouvement des passagers.* — ARRIVÉS, le 23 janvier, par le « Belle-Isle » : M. et Mme Dupin.

DÉPART. — Le 11 février, par le « Belle-Isle » : M. Permingeat.



## Graines sélectionnées

### LÉGUMES & FLEURS

Pois - Fèves - Haricots - Oignons à fleurs

Engrais insecticide - Pastilles d'engrais pour plantes en pots

Pots à fleurs de toutes grandeurs.

**P. LE TIEC, Saint-Pierre.**



PARIS 20. 1927



### Le R. P. Yves Morvan

Cet excellent prêtre vient de mourir à 61 ans, après avoir usé au service de Dieu une constitution puissante.

Né dans la chrétienne Bretagne, à Quimper, le 12 mars 1872, il partit en 1898 pour les lointaines missions de la Lounda portugaise, sous le chaud soleil des Tropiques. Il devient, en 1901, supérieur de la mission d'avant-garde de Moussouco, et se sacrifia à sa tâche au point que six années suffirent pour avoir raison de sa santé. Puis ce fut le ministère, moins pénible, de la Réunion et de l'Île Maurice, suivi en 1915 de la guerre sur le front de Macédoine et de France. Déjà en 1919 les forces du bon Père paraissaient à bout ; il était victime d'un emphysème tenace et sa mémoire était fortement ébranlée.

Désireux cependant de sacrifier au bien des âmes le reste de ses forces il nous vint en octobre 1927 prendre sa part du labeur qui incombe à vos prêtres. Il était énergique ; peu de paroissiens auraient pu se douter du travail qu'il s'imposait pour fixer dans sa mémoire rebelle les bribes des magnifiques sermons par lui composés. Il était bon et serviable ; et sa grande souffrance a été de ne pouvoir faire plus.

Paroissiens de St-Pierre, ayez une prière bien fervente pour ce Père à la voix tonitruante et à la barbe vénérable qui a passé ici en faisant le bien.

R. I. P.



## Le CARÊME

Savons-nous bien que nous comparaîtrons un jour devant un Juge qui sait tout ? un Juge qui, notre vie durant, n'aura été que bonté, tendresse, délicatesse, amour ? mais qui ce jour-là sera sans pitié !

Il criblera tout — et nos actes avec leurs intentions — et nos paroles avec leurs sous-entendus et nos pensées et même nos arrières pensées.

L'Eglise sait cela. Chaque année elle nous le [redit. Son Carême est une mise en garde contre les surprises de l'au-delà. Chrétiens, durant ces quarante jours, faites pénitence.

Faites votre Carême. Vous y êtes tenus, en justice. C'est une obligation grave. Ne pas jeûner, quand on le peut, est faute mortelle. Qui ne peut jeûner, n'est pas pour autant dispensé de pénitence. Le péché est sur vous faites pénitence ou vous allez périr. Bals, Cinémas, réunions mondaines ne sont guère de saison durant la sainte Quarantaine.

Priez plus, priez mieux, priez en famille, à l'église... Et les offices religieux ! Soyez à l'heure... avec un livre... Et puis profitez de ces jours de salut pour faire un petit examen de votre vie. Mettez résolument votre âme en face des grandes vérités et vous verrez alors combien la pénitence est chose douce, elle qui ferme l'enfer, abrège le purgatoire et prépare une éternité de bonheur.

Faites pénitence et vous vivrez.

---

PRESCRIPTIONS DE MGR LE PRÉFET APOSTOLIQUE  
POUR LE CARÊME DE 1933 ET AUTRES JOURS DE L'ANNÉE

---

Article 1<sup>er</sup> -- Nous rappelons aux Fidèles des Iles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Eglise comme pratiques de pénitence.

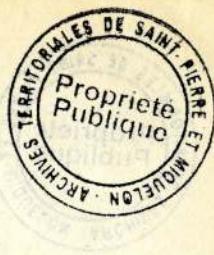
Art. 2. -- La *loi de l'abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon. -- Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. -- Les jours où l'usage de la viande est permis, le mélange de la viande et du poisson est aussi autorisé.

Art. 3. -- Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants :

Tous les vendredis de l'année ; chaque mercredi de Carême (I) ; les 3 jours

---

(I) Au lieu du Samedi (*Indult du 30 juin 1923*).



des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, la loi de l'abstinence aussi bien que celle du jeûne sont suspendues.

Art. 4. -- La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes des pâtes et une petite quantité de poisson. -- L'usage des œufs est interdit à la collation. -- Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

Art. 5. -- Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60<sup>e</sup> année commencée, et cela :

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés, jusqu'au Samedi-Saint à midi ; les 3 jours des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si l'une de ces vigiles tombe un dimanche.

Art. 6. -- D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence* :

Les mercredis et les vendredis ; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des *jours de jeûne sans abstinence* :

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. -- Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

Art. 7. -- Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. -- En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. -- Les personnes régulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. -- Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. -- Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. -- La moitié des aumônes de Carême sera distribuée aux pauvres de chaque paroisse, par les soins du Curé ; l'autre moitié sera appliquée par



L'Ordinaire aux besoins généraux de la Préfecture Apostolique.

Art. 11. -- Conformément à une prescription du 4<sup>me</sup> Concile de Latran, il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe ; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. -- Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 5 mars, premier dimanche du Carême et finira le 25 mai, fête de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 février 1933.

Ch. HEITZ. *Préf. Ap.*

---

## Chronique de l'Ile-aux-Marins

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1933)

---

*Tempête.* — Annoncé par la radio du 27 janvier, un fort vent d'est s'abattit sur la région dès le soir même et continua durant trois jours. L'océan envahit au sud le banc de galets et déferla jusque dans les jardins. Au nord il produisit plus de ravages, envahissant les salines et emportant plusieurs attirails de pêche. Tous ces jours-là, nul doré n'osa s'aventurer à Saint-Pierre, crainte surtout de ne pouvoir en revenir.

*Réparations.* — Depuis de longues semaines, on attendait la remise en place de l'escalier est d'embarquement de la cale, enlevé par la tempête. « Qui va lente ... » dit le proverbe italien ..! Enfin les ouvriers des « Travaux publics » sont venus et ont remis toute chose en place.

*Concours de Tir.* — Un concours préliminaire eut lieu le dimanche 5 février. Voici, dans l'ordre, les noms des lauréats :

MM. L. Lagnoult, A. Laloi, M. Laloi, J. Heudes, E. Bolloch.

---

**Albert PEN, à Saint-Pierre**

**TAXI N° 101**

JOUR et NUIT

**TAXI N° 101**

For day and night service



## Un peu de notre Histoire (104).

1821 (*Suite*)

---

*Suite de la lettre adressée le 24 juillet par M. Fayolle, chef de la Colonie, à M. le Ministre Portail, au sujet des travaux du goulet de l'Isle de Miquelon.*

« La population de Miquelon n'existe que par le produit de sa pêche ; toutes ses ressources et ses moyens d'existence consistent dans la possession de chaloupes et barquettes incapables de résister continuellement aux mauvais tems qu'elles éprouvent sur une rade ouverte depuis le N. E. jusqu'au S. E. par l'Est. Les pertes éprouvées chaque année prouvent la vérité de cette assertion.

Pour éviter en détail et peut être même dans un seul jour la ruine totale des habitans, il me paraît indispensable d'assurer un abri à ces embarcations surtout lorsque la nature en présente elle-même les moyens. Il s'agit seulement pour cela d'établir une communication directe entre les eaux du Grand étang et celles de la rade. La partie de la digue formée par la nature qui sépare le grand étang de la rade est un amas de sable fin et de petits cailloux d'un pouce environ de diamètre, dans la proportion d'un tiers de cailloux sur 2/3 de sable. Cette digue est élevée au dessus de la surface des eaux de 10 à 12 pieds ; c'est la partie où le terrain se trouve le plus affermis.

Les eaux du grand étang se déchargent dans un petit étang courant E. et O. et qui communique lui-même avec la rade, mais cette partie plate est sans cesse encombrée par des sables mouvans, de sorte que le chenal est aujourd'hui impraticable. M. Feillet, Commis p<sup>t</sup> de marine, chef du service à l'isle de Miquelon, était parvenu avec les services des habitans à déblayer ce passage et à ouvrir en deux jours un petit canal qui a subsisté environ 18 mois, et qui a été comblé à la suite d'un coup de vent de la partie de l'Est, et les eaux du juzant, dans leur long cours sinueux pour se rendre à ce canal, ayant perdu toute leur rapidité, n'ont plus assez de force pour enlever ces sables ; elles se sont alors frayé de nouveaux passages dans cette partie plate qui, aujourd'hui, est parsemée de bancs de sable et de petits ruisseaux d'un pied à 18 pouces de profondeur.

M. Feillet, dont l'activité infatigable et soutenue ne se ralentit jamais, a senti que ce n'était plus dans cette partie qu'il fallait chercher à maintenir une passe qui semble ne pas pouvoir exister ; il a donc conçu le projet de faire de suite un large canal situé N.N.E. et O.S.O. du monde et qui fait suite à l'ouverture naturelle A.B. du grand étang ainsi que V. E. le verra par le plan que j'ai l'honneur de lui adresser ci-joint. Ce canal aura dans sa



largeur 92.75 pieds et dans sa longueur 3.350 pieds.

L'ancien courant sera détourné pour suivre la direction du canal au moyen de deux jetées A. B. et B. P., l'intérieur du canal sera revêtu de pieux très resserrés du diamètre de 12 à 15 pouces et enfouis de 7 à 8 pieds; en plus, s'il est possible, en leur conservant un talus de 30 degrés, et l'arrière de ces pieux sera garni de fascines en gazon.

Lorsque la mer est haute, les eaux de l'étang reçoivent une augmentation de 18 pouces dans les marées ordinaires et lorsque la mer est basse, leur surface reste élevée de 3 pieds 6 pouces au-dessus des eaux de celles de la rade, l'étang perdra donc de plus qu'il ne fait maintenant de 3 p. 1/2 à 4 p. d'eaux, lorsque le canal sera terminé; il s'établira ainsi un courant de jasant assez rapide pour rejeter à l'extérieur du canal le peu de sable que le courant du flot pourrait y apporter; d'ailleurs, avec le simple moyen d'une drague il sera toujours facile aux habitans de le tenir libre.

(A suivre)

E. S.

Confitures & Produits RAYMOND

Qualité supérieure. - Prix modérés - Goûtez et comparez !

Le meilleur des Ginger Ale (Canada Dry)

Mac-kintosh, la pomme de table par excellenee.

Wyllie Barr Ross, Glasgow :

Biscuits fins en tous genres.

A l'approche des fêtes, demandez ces divers produits  
chez votre fournisseur habituel.

Dépôt chez H. A. PATUREL

Agent pour St-Pierre et Miquelon.

GRAND CHOIX

de Caoutchoucs - Bottes - Overshoes

pour Femmes et Enfants

Toiles pour parquet - Papiers et Toiles pour tapisserie

Albert BRIAND



## Chronique de Miquelon

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1933)



BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 18 janvier* : MICHEL, Claire-Alberta-Blanche. Parrain : Prudent Coste ; marraine : Emilie Michel. — *Le 7 février* : GASPARD, Magdeleine-Thérèse-Germaine. Parrain : Germain Vigneau ; marraine : Sophronie Gaspard. — *Le 11 février* : VIGNEAU, Richard-Ange-Étienne-Marie. Parrain : Ange Coste ; marraine : Catherine Vigneau. — DETCHEVERRY, Bernard-André-Armand-Marie. Parrain : Audré Detcheverry ; marraine : Armande Poirier.

\*\*

*Le 11 Février.* — Les fêtes de la Sainte Vierge ne passent jamais inaperçues en la paroisse de Miquelon. Et c'est ainsi que le Samedi 11, soixante quinzième anniversaire de l'apparition de N.-D. de Lourdes, il y eut office comme le dimanche. L'assistance assez réduite le matin par suite de mauvais temps fut nombreuse le soir, pour les Vêpres et le Salut du Saint Sacrement. Les chants furent solennels et bien exécutés. La statue de N.-D. de Lourdes était délicatement encadrée et illuminée par de nombreuses bougies de toute couleur. Puisse Marie obtenir de grandes bénédictions pour son peuple de Miquelon.

*Le Séchoir.* — Construit, il y a deux ans, il n'avait pas encore donné de résultats satisfaisants. L'entreprise « A. S. Mac Millan » vient d'y apporter d'heureuses transformations en modifiant et en augmentant toutes les puissances de chauffage et de ventilation. Les essais semblent bons et les pêcheurs de Miquelon s'en réjouissent. Ce sera pour eux et pour leurs familles un avantage très appréciable. Le séchage de la morue sur les graves, si long et si difficile en raison des brumes persistantes et des brusques variations de température serait de ce fait supprimé en tout ou en partie. Le prix de revient par quintal sera vraisemblablement très abordable. La question est à l'étude.



### A Vendre, à Miquelon .

Une Propriété. — S'adresser à Mme Curet-Briand.

### A Saint-Pierre :

— Une Maison et terrain, situés rue du Réservoir.

S'adresser à M. H. Paturel-Couffon.



**SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon)**

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs - Alimentation  
Articles de fumeurs - Sacs et papiers  
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

**VIN DU CAP CORSE**

L. N. Mattei-Bastia  
le seul véritable

**La « Morue Française »**

Armement à la grande pêche  
et au long cours.  
Approvisionnements généraux.

**A. MAUFROY**

Quai de la République  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.

**PIERRE GOGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**American House**

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**L. James**

Commission - Représentation

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

**Mile LEVAVASSEUR**

Choix de Tissus - Echarpes fourrure

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**pierre LE TIEC**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie — Charcuterie — Légumes  
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

**C.P. Chartier et Cie,**

Vins et Spiritueux.

**Pension-Restaurant**

M<sup>me</sup> Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**A. S. Mac Millan**

General Contractor  
St-Pierre et Halifax



## SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

### Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

« NATIONAL »

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail. Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

## Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs*

*Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres*

*Warehouse avec Quai*

### REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

### — FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

### Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

### Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

### ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

### HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



SALON DE LECTURE  
CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN  
SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

**BORDEAUX**  
**HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES**  
12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14  
TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE  
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE  
CHAUFFAGE CENTRAL  
TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

**Machines à écrire « REMINGTON »**

— Rubans à machine — Papier tous genres —

**Machines à calculer « DALTON »**

Représentants : **La MORUE FRANÇAISE**

*Saint-Pierre*

**Pierre LÉGASSE**

Boulangerie - Epicerie  
Commission - Consignation  
Grains et Farines en gros et  
en détail.

**H.-A. PATUREL, St-Pierre**

Commissions - Consignations  
Gros & Détail  
Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe,  
Farines ,Grains, Foin.

**Chez Albert OZON**

Gramophones - Saxophonie  
Brunswick Panatrop

Eugène DAVID  
Salon de Coiffure  
Maison Claireaux  
Rue Sadi-Carnot.



# VÊTEMENTS TIP TOP



Tous ces tissus  
sont de la meilleure qualité et  
un choix des plus jolies nuances.



Et vous avez à votre disposition le catalogue des nouveaux modèles où vous pourrez choisir le complet ou le pardessus de votre désir.

Venez faire votre Choix Chez **Etienne DAGUERRE**

Agent exclusif de TIP TOP à SAINT-PIERRE & MIQUELON .





# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

## Un Compte d'Epargne.

Il est toujours bon d'avoir un COMPTE d'EPARGNE dont les intérêts vous sont payés régulièrement et sur lequel il vous est loisible de tirer à un moment quelconque.

Un Compte d'épargne représente de l'argent disponible.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente des traités, les bons pour espèces, les chèques de voyageurs, les lettres de Crédit, etc.

Sans hésiter, venez nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

## LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

*Directeur.*